

# Ville de Diekirch

Conc: Règlement relatif à l'établissement d'étalages  
et de terrasses sur la voie publique

## Demande d'exploitation d'un stand ambulant

pour l'octroi de l'autorisation prévue  
à l'article 1 resp. à l'article 3 du règlement.

a. Désignation de l'exploitation commerciale (nom et genre)

.....

b. Situation de l'exploitation (rue et numéro)

.....

c. Genre de l'autorisation sollicitée ( débit de boissons / grillades / stand de vente)

.....

d. Manifestation ( désignation et date(s) )

.....

Diekirch, le .....

Signature: